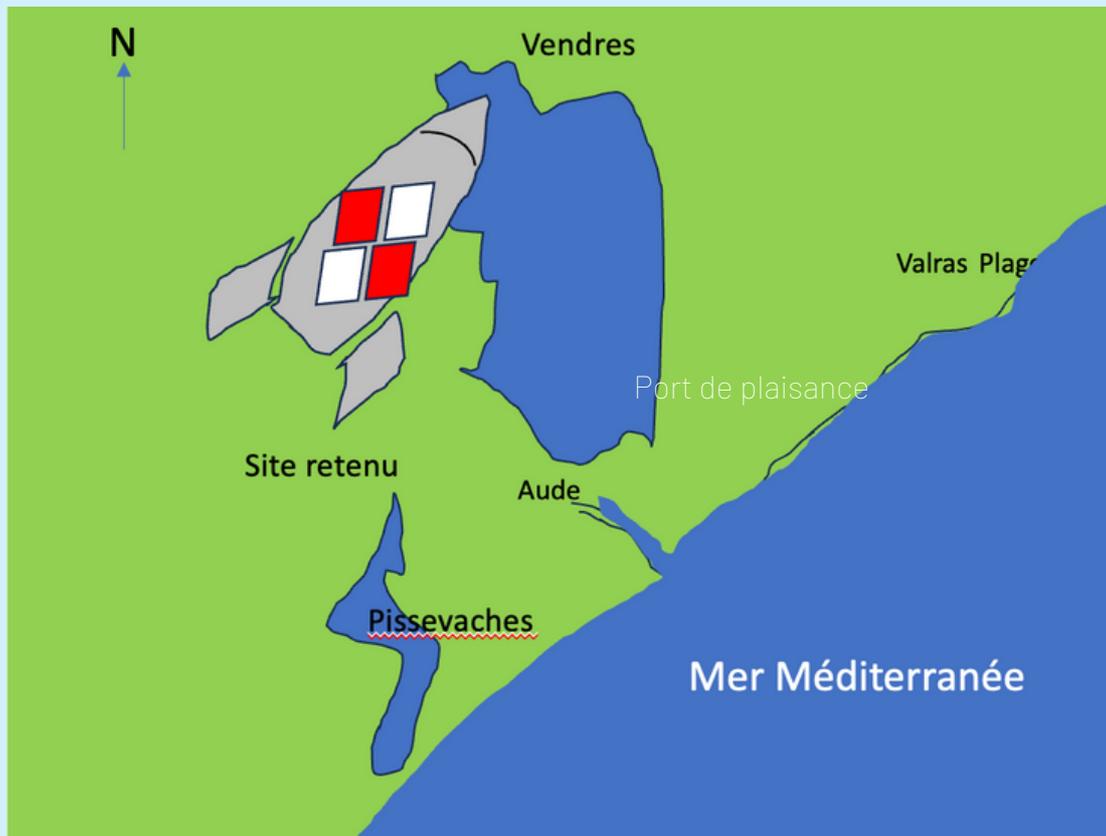


Ça ne s'est pas fait !

Vers les étoiles

Le cosmodrome européen à l'embouchure de l'Aude



Le site de Pissevaches-Vendres

C'est en mars 1987 que le député-maire de Montpellier, Monsieur Georges Frêche lance sa grande idée de la construction d'un cosmodrome à l'embouchure de l'Aude sur l'étang de Pissevaches près de Vendres. Stupeur générale et gros remous dans la région mais aussi au niveau national ! Comme vous vous en doutez le projet n'est jamais sorti d'un quelconque carton même si un rapport préliminaire a bien été rédigé en 1983 et supposé être présenté au 34ème congrès de la fédération internationale d'astronautique à Budapest (Hongrie) et qui a sans aucun doute servi d'inspiration au député-maire de Montpellier.

Mais rappelons les faits.



MYSIS

Association MYSIS

19 rue du Mail, 11590 Cuxac d'Aude - secretariat.mysis@gmail.com

Ça ne s'est pas fait !

Vers les étoiles

Le cosmodrome européen à l'embouchure de l'Aude

Nous sommes en 1962 à la fin de la guerre d'Algérie. Il fallait remplacer le site d'Hammaguir dans le Sahara algérien au plus tard en 1967 pour continuer les trois principales activités du site : le lancement de satellites, les essais nucléaires et le centre d'essais des missiles. Pour les fusées, le choix^[1] s'est finalement porté sur Kourou en Guyane mais le site de Bacarès en Languedoc-Roussillon avait été pressenti. Le rapport rédigé par M. Pignolet, chef de service au CNES (Centre National d'Etudes Spatiales) et son équipe va reprendre cette idée vingt ans plus tard en donnant une dimension européenne.

L'une des raisons était de rendre le site de Kourou aux lancements militaires alors que le site en métropole servirait aux lancements civils et européens avec le développement des programmes Hermes et Ariane. Mais la mission Racine d'aménagement touristique de la côte du Golfe du Lion (voir l'article sur Nysa) lancé à la même époque va télescoper le projet de cosmodrome à Barcarès. En effet la station de Port Barcarès a vu le jour rendant le site inexploitable pour le lancement de fusées. Un nouveau site est alors identifié dans ce rapport proposant le débouché de l'Aude à Vendres-Pissevaches. Rappelons qu'en cette fin de siècle comme pour le siècle précédent, les zones humides sont considérées comme des zones insalubres, présentant peu d'intérêt économique et qu'il s'agit de trouver de quoi les valoriser.

C'est l'argumentaire de ce rapport que M. Georges Frêche va tout d'abord défendre lors du conseil municipal de la ville de Montpellier en décembre 1985 puis il sera résumé dans cette phrase citée dans l'article du Midi Libre du 30 avril 1987 : « Je veux faire rêver la région ».

Cet argumentaire s'appuie tout d'abord sur la localisation du site avec un dégagement sud-sud-est (vers la mer) et un angle de tir de 50 degrés plus intéressant que celui où sont lancés les fusées russes, un environnement social et économique favorable avec les villes de Montpellier et ses centres de recherche et de Toulouse avec le CNES mais aussi Barcelone.

Le Languedoc Roussillon est une région connue par son fort taux de chômage mais cela reste une région attractive relativement peuplée et qui développe grâce à la mission Racine des stations balnéaires : « les touristes pourront venir admirer les lancements des fusées comme à Cap Canaveral en Floride ! ».

1) Pour les essais nucléaires, ce sera la Polynésie Française et pour les missiles, le Centre d'Essais des Landes (CEL)



MYSIS

Association MYSIS

19 rue du Mail, 11590 Cuxac d'Aude - secretariat.mysis@gmail.com

Ça ne s'est pas fait !

Vers les étoiles

Le cosmodrome européen à l'embouchure de l'Aude

Enfin M. Georges Frêche met en garde contre des pays en Europe du Sud qui pourraient devenir potentiellement compétiteurs comme l'Espagne et l'Italie. Le rapport étudie aussi les aspects négatifs et propose des réponses plus ou moins argumentées pour la sécurité (retombée des étages dans la mer), le problème du vent qui est reconnu comme facteur limitant, l'impact sur l'environnement avec les projets en compétition comme la station touristique et la centrale nucléaire (à cette époque le projet a été mis en arrêt), les activités de pêche et d'aquaculture en mer sur la trajectoire des lancées.

Cependant des réactions négatives vont rapidement voir le jour en commençant par le CNES lui-même précisant que le rapport de M. Pignolet n'engage que ses auteurs et non pas l'institution, et qu'il s'agit d'un rapport mêlant de la prospective et de la science-fiction !

Les autres arguments sont pour certains repris soit par le gouvernement (M. Madelin alors ministre de l'Industrie, des P et T et du Tourisme répondant à M. Baudis, maire de Toulouse), soit par de nombreux articles de journaux :

- La latitude d'une base de lancement située dans le sud de la France n'est pas commercialement réaliste : plus d'énergie sera requise pour permettre la correction de l'orbite dite de transfert ce qui aura un impact sur la charge utile transportée par le satellite (perte de performance estimée à 25%). Il faudra aussi éviter les zones habitées dans une région densément peuplée ;
- Les conditions de sécurité ne pourraient être assurées notamment liées à la dangerosité de l'hydrogène liquide en grande quantité utilisé pour les lanceurs. La retombée des étages nécessitent que la zone soit entièrement dégagée c'est-à-dire une interruption des activités maritimes (pêche) et aériennes ;
- La base de Kourou n'a jamais été remise en cause quant à ses missions et cela permet aussi d'assurer le développement économique de la Guyane et de sa population. La cadence de tirs prévu ne nécessite pas une seconde base de lancement ;
- Enfin les pays de l'Europe du Sud sont eux aussi confrontés aux mêmes inconvénients que le sud de la France.



MYSIS

Association MYSIS

19 rue du Mail, 11590 Cuxac d'Aude - secretariat.mysis@gmail.com

Ça ne s'est pas fait !

Vers les étoiles

Le cosmodrome européen à l'embouchure de l'Aude

Dans la région, le maire de Béziers M. Fontes demande aussi qu'on lui fournisse des informations complémentaires sur cette idée.

Le débat va se développer pendant tout le printemps et inclut notamment l'intervention en avril 1987 de l'architecte Roland Castro, finaliste du concours d'urbanisme du projet NYSA, qui lors d'un débat avec l'association « Avec Béziers pour les Biterrois » va s'exclamer : « on ne fait pas de projet avec des effets d'annonce ».

La grande idée émise par M. Georges Frêche, député-maire de Montpellier ne connaîtra pas de suite à l'approche de l'été 1987.

C'est le temps des vacances et du tourisme !



MYSIS

Association MYSIS

19 rue du Mail, 11590 Cuxac d'Aude - secretariat.mysis@gmail.com